

## Exemples d'inimitiés en Corse à l'époque de Colomba rapportées par la presse

8 septembre 1815 (*Moniteur* du 11 avril 1817) — Un misérable motif d'intérêt avait produit une haine d'autant plus violente entre les deux familles les plus distinguées de la Corse, celles de Casale et de Campo-Casso, qu'elles étaient unies par les liens du sang : des démolitions de clôtures, des enlèvements de récoltes, des attaques à force, ouverte, des meurtres réciproques, avaient porté à la plus haute exaltation la fureur des deux partis.

Le 8 septembre 1815, la maison d'Achille Campo-Casso, à Oletta, est assiégée dans les formes par les Casale et leurs adhérents : outre plusieurs blessés, deux hommes sont tués, l'un du côté des assiégés, l'autre du côté des assiégeants. Ces derniers, ne pouvant pénétrer dans la maison, en forment le blocus. Cependant Achille et Bernard Campo-Casso parviennent à s'échapper dans la nuit du 11 au 12, et se réfugient à Bastia. Le 12, Bernard assassine, dans cette ville, l'avocat Casale ; arrêté par le peuple, il s'échappe de prison : Achille, accusé d'avoir favorisé son évasion, est arrêté à son tour, et poursuivi par le père de Casale, comme complice de Bernard.

Près de quatre-vingts témoins furent entendus dans cette affaire : presque tous étaient suspects à l'une ou à l'autre des parties ; ceux des Casale avaient été choisis par-mi les ennemis déclarés des Campo-Casso, parmi ceux même qui les avaient assiégés dans leur maison : les débats donnèrent lieu à l'arrestation de plusieurs de ces témoins. Bernard fut condamné à mort, et Achille acquitté.

Pendant la procédure, Philippe, frère de Bernard, fut assassiné publiquement dans les rues de Bastia.

12 juin 1821 — Pascal Gambini et deux autres contumaces de Corte apprennent qu'un de leurs ennemis, Jacques-François Arrighi, est, depuis quelques jours, à la montagne de la Restonica, et qu'il se retire, la nuit, dans une cabane dont ils connaissent la situation. Ils arrivent dans ce lieu à la pointe du jour. Arrighi sortait pour aller traire ses brebis ; il aperçoit ces trois hommes qui se dirigeaient vers sa cabane, les reconnaît, rentre précipitamment, et se barricade. L'un des compagnons de Gambini monte sur le toit, y pratique un trou, et blesse Arrighi d'un coup de fusil. On l'engage alors à sortir, et on lui promet de ne plus lui faire aucun mal. Le malheureux ouvre, reçoit trois coups de fusil, et tombe : il respirait encore, Gambini l'achève à coups de poignard. Le fils d'Arrighi, un enfant de dix ans, a été témoin de cette horrible scène.

23 mars 1823 — La famille Pasqualini, une des plus considérables de Bastelica, ne protégeait pas Gasparini et ses adhérents. Le 25 mars 1823, Monsieur François Pasqualini, vieillard respectable, allait surveiller des travaux qu'il faisait exécuter dans ses propriétés ; un coup de fusil, tiré sur lui, le blesse grièvement : il reconnaît Noël Gasparini et essaie de fuir. Deux femmes, accourues à ses cris, se placent entre lui et l'assassin ; mais celui-ci les repousse, et le vieillard, qui demandait un seul instant pour recommander son âme à Dieu, tombe, frappé de trois autres coups de feu.

Il expira dans les bras d'une de ces femmes, que la fureur et les menaces de Gasparini ne purent déterminer à l'abandonner.

Nuit du 10 au 11 avril 1824 — Pascal Peloni, de Bastelica, voltigeur corse, apprend que le prévenu Michel Gasparini, du même village, et son ennemi, doit passer la nuit dans une cabane isolée ; il prend avec lui six autres voltigeurs, ses parents ou ses amis, arrive au lieu qui lui avait été indiqué, et parvient à s'emparer du prévenu. Le détachement se dirige sur Ajaccio, avec son prisonnier. Plusieurs des voltigeurs qui le

composaient étaient, comme Peloni, les ennemis mortels des Gasparini, sous les coups desquels ils avaient failli tomber, quelques mois auparavant. Au milieu de la route, Michel fut tué par un de ces militaires : ils supposèrent qu'ils avaient été attaqués par des malfaiteurs qui avaient voulu leur enlever leur prisonnier ; mais tout porte à croire que ce meurtre odieux fut prémédité.

29 novembre 1824 — Les frères Joseph et Ambroise Franceschini, parents des Casanova, et liés d'amitié avec Monsieur Pasqualini, avaient, à cheptel, un troupeau appartenant à ce dernier : c'étaient trop de titres à la haine des Gasparini. Dans la soirée du 29 novembre 1824, Joseph et Ambroise, réunis à d'autres bergers, assis autour d'un grand feu, causaient et faisaient cuire leur souper : un coup de fusil, tiré à cinq ou six pas de distance, vint frapper Joseph à la tête. Son frère se lève, et aperçoit, au clair de la lune, l'assassin, qui se retirait lentement. « Pourquoi en agis-tu ainsi, lui crie-t-il. Nous ne te devons ni sang ni eau... » Il avait reconnu Noël Gasparini à sa haute stature.

28 mars 1834 — Les frères Nicolai, et plusieurs autres bandits, ayant rencontré, près de Tox, quatre habitants de cette commune avec lesquels les Nicolai étaient en inimitié, en tuent trois, les nommés Antomarchi, Ferri et Luccioni, et blessent le quatrième : ils coupent la gorge à Antomarchi, et arrachent un œil à Luccioni.

22 juillet 1834 — Le bandit Graziani, de Saint-André-d'Orcino, ayant été rencontré par ses ennemis, près de Calcatoggio, l'un de ces hommes et le bandit font feu l'un sur l'autre : tous les deux sont atteints, et meurent quelques instants après.

### ***Enfants en inimitié***

10 avril 1834 — Un enfant trouvé était à la fenêtre du dépôt d'Ajaccio ; le jeune Louis Coli, de cette ville, âgé de treize ans, lui tire un coup de fusil chargé à petits plombs, et le blesse à l'œil : on suppose qu'il l'a pris pour un autre enfant trouvé, avec lequel un de ses camarades avait eu dispute quelques jours auparavant.

### ***Partis dans les villages et dans les petites villes***

#### ***Rivalités des principales familles***

6 juin 1830 et 18 mai 1831 — La commune de Fozzano est divisée, depuis longtemps, en deux partis, dont le moindre événement suffit pour réveiller l'animosité. À la tête de l'un de ces partis sont les Carabelli, les Bartoli, les Bernardini ; l'autre a pour chefs les Grimaldi, les Paoli et les Durazzo. En 1830, un léger différend s'étant élevé entre Paul et Pierre-Paul Paoli, le premier s'éloigna peu à peu du parti qu'il avait appuyé jusqu'alors, et finit par s'attacher à l'autre — cette espèce de désertion le rendit odieux à ses anciens amis. Le 6 juin 1830, jour de la fête patronale de Fozzano, après les vêpres, Paul et son frère retournaient au village, situé à quelque distance de l'église. Pierre-Paul, son fils et son neveu, qui les suivaient, les ayant dépassés, le premier se retourna pour les regarder. « Pourquoi me regardes-tu ? », lui dit Paul. Aussitôt ils s'attaquent : l'un est armé d'un stylet, l'autre d'une canne à épée. Amis et ennemis accourent : Pierre-Paul est tué, ses deux fils et son neveu sont blessés ; de l'autre côté, Paul le transfuge et Jean-Baptiste Bernardini sont tués.

Le 17 mai suivant, Michel-Ange Paoli, celui qui avait porté le coup mortel à Jean-Baptiste Bernardini, fut acquitté par la cour royale de Bastia. Le lendemain, à dix heures du soir, il se rendait, avec son frère et son neveu, à l'hôtel où il était logé ; trois coups de pistolet furent tirés sur eux, et ne les atteignirent pas ; un des assassins se précipita sur le

frère de Michel-Ange, et le blessa d'un coup de stylet : c'était Antoine Bernardini, voltigeur corse, frère de Jean-Baptiste.

Entre ces deux événements, un des Carabelli se rendant de Sartène à Fozzano, avec une escorte nombreuse, tomba dans une embuscade, et fut tué : ses compagnons de voyage blessèrent et prirent un des assassins. Fozzano présentait l'aspect le plus sombre : les maisons en étaient crénelées et barricadées ; personne n'osait se montrer au-dehors.

30 décembre 1833 — Michel Durazzo se rendait de Fozzano à ses propriétés, situées à peu de distance du village ; il était accompagné de ses deux fils, Jean-Paul et Ignace, de deux de ses neveux, François et Baptiste, et de plusieurs ouvriers lucquois. Les ennemis de Durazzo, embusqués, firent feu sur eux : Baptiste et Ignace tombèrent morts, Jean-Paul fut blessé ; ceux qui restaient ripostèrent, et tuèrent François Bartoli et Michel Bernardini.

16 septembre 1830 — À Sartène, comme à Fozzano, il existe deux partis, celui des Roccaserra et celui des Ortoli. Les familles dont se compose le parti Roccaserra, les plus riches et les plus puissantes du pays, habitent le quartier de Sant'Anna, ce qui leur a fait donner le nom de Sant'anninchi. En juillet 1830, les Sant'anninchi étaient en possession de l'autorité municipale ; on supposait même qu'ils avaient une grande influence sur le sous-préfet : la révolution de juillet fut donc, abstraction faite des opinions politiques, un triomphe pour le parti contraire. Le sous-préfet était absent : un Ortoli fut chargé de l'intérim. La garde nationale s'organisa. Le maire s'était, dit-on, montré contraire à cette mesure : tout se fit sans lui à la sous-préfecture. Les Sant'anninchi se tinrent sur la défensive, et se constituèrent en quelque sorte en état de siège. Le 16 septembre, des montagnards armés descendent à Sartène ; la plupart se rendent à Propriano pour accompagner le sous-préfet, qui devait arriver ce jour-là ; ceux qui restent garnissent les maisons du quartier Sant'Anna. La nouvelle garde nationale prend la résolution de faire une patrouille, et de traverser ce quartier, malgré la vive opposition manifestée par ceux qui l'habitent. Cette patrouille s'avance : elle était composée de trente à quarante gardes nationaux, auxquels on avait adjoint huit gendarmes ; une foule d'enfants l'accompagnait ; un jeune homme du parti Ortoli la commandait. Elle pénètre sans difficultés sur la place Sant'Anna ; mais lorsqu'elle est arrivée au milieu de cette place, un coup de fusil, parti d'une des maisons qui l'entourent, vient frapper le malheureux commandant : il tombe mort. Aussitôt toutes les autres maisons répondent à ce signal par une vive fusillade : un des gardes nationaux est blessé mortellement, plusieurs autres reçoivent des blessures graves ; deux gendarmes sont également blessés. La troupe riposte en vain : elle n'atteint que des murailles, et bientôt elle est obligée de chercher son salut dans la fuite.

Corte a été, en 1835, le théâtre de plusieurs scènes sanglantes qui paraissent avoir été la suite de l'ancienne rivalité de quelques-unes des principales familles de cette ville, ranimée par la diversité des opinions politiques, et surtout par le nouveau partage des emplois et de l'autorité qu'a amené la révolution de 1830. Le 13 janvier, les deux partis en vinrent aux mains : un habitant fut tué et trois furent blessés. Le 3 mai, un second engagement eut lieu à l'occasion de l'arrivée du préfet : deux hommes furent tués, un autre fut grièvement blessé. Les enfants eux-mêmes prenaient part à ces querelles. Le 21 avril, ceux du sous-préfet, du maire et du juge de paix, qu'une femme conduisait à la promenade, furent assaillis à coups de pierres par les enfants du parti contraire : un autre enfant qui les accompagnait et la femme qui les conduisait furent blessés.

En juillet 1833, un grand nombre d'habitants de Bastelica, divisés en deux partis par d'anciennes inimitiés, se tirèrent des coups de fusil pendant plusieurs jours : plus de cinq

cents hommes, dit-on, prirent part à la querelle. La gendarmerie, qui essaya d'abord de rétablir l'ordre, fut obligée de se retirer dans sa caserne. Cependant il n'y eut personne de tué. Un homme et une femme furent blessés.

### ***Passage des "vendette" corses au duel dans les villes***

2 et 3 septembre 1828 — Dans la soirée du 2, une rixe s'étant élevée dans un café de Bastia entre François Poli, jeune avocat, et Joseph Podesta, fils d'un marchand de cette ville, au sujet de quelques propos que Thomas Podesta, frère de Joseph, avait dû tenir, deux soufflets furent échangés : les stylets furent ensuite tirés, mais les témoins de cette scène étant intervenus, il n'y eut pas d'effusion de sang.

Le lendemain matin, Poli envoya un cartel à Joseph Podesta, qui l'accepta. Le rendez-vous était donné pour deux heures ; mais dans la matinée, Thomas ayant déclaré que c'était à lui de se battre, puisqu'il était l'auteur de la querelle, un message verbal fut adressé à Poli, et la réponse fut rendue devant Monsieur Podesta père. La police intervint, et l'adjoint du maire, faisant fonction d'officier de police, enjoignit aux deux jeunes gens de ne pas sortir de leur magasin.

Sur ces entrefaites, Poli, son frère et ses amis, armés de bâtons, viennent se promener sous les fenêtres de Podesta. On s'injurie, on se menace ; enfin les Poli et leurs amis se précipitent vers la porte du magasin qui donne sur une autre rue. Les Podesta s'efforcent en vain d'en défendre l'entrée ; les vitres sont brisées à coups de bâton ; des coups de pistolet sont tirés ; les assaillants pénètrent dans l'intérieur. Thomas Podesta est blessé mortellement. Son frère était parvenu à sortir de la maison ; poursuivi dans la rue, il reçoit plusieurs coups de stylet ; mais François Poli avait payé ce triomphe de sa vie, et l'un de ses amis mourut quelques jours après de ses blessures.

Trois morts, un blessé, des hommes dont la vie avait été, jusque-là honorable et utile, poursuivis comme assassins, et des haines implacables léguées à l'avenir : que l'on compare ces résultats à ceux qu'aurait pu avoir le duel projeté.

### ***Dangers que courent les juges, les témoins et ceux qui peuvent donner aux agents de la force publique les renseignements nécessaires pour procurer l'arrestation des malfaiteurs.***

28 septembre 1820 — Monsieur Colonna, juge d'instruction à Ajaccio, s'étant rendu à Bastelica, pour informer sur un meurtre commis sur la personne de Nonce Gasparini, logea chez monsieur Pasqualini, ancien commissaire des guerres, qui passait pour n'être pas favorable aux Gasparini, et qu'on supposait même l'ami des Casanova, leurs ennemis. Monsieur Colonna, après avoir terminé ses opérations, retournait le 28 septembre à Ajaccio. Il était accompagné du substitut du procureur du roi, du commis greffier et de plusieurs gendarmes. À une lieue de Bastelica, il fut blessé mortellement de deux coups de fusil, que tirèrent sur lui des bandits embusqués, et il expira quelques minutes après. Les gendarmes, qui coururent sur le point d'où le coup était parti, ne purent atteindre, ni même apercevoir les assassins. On rétrograda vers Bastelica, et on y transporta le cadavre. Un paysan, que l'on rencontra sur la route, lui adressa ces paroles : « Où vas-tu maintenant ? Tu vas peut-être retourner chez monsieur Pasqualini, pour manger ce que tu y as laissé ; il n'y a plus rien pour toi... »

9 août 1828 — Le conseiller Arena se rendait de Bastia à Ajaccio, accompagné de Monsieur Juchereau de Saint-Denis, substitut du procureur du roi, et de Monsieur

Marchi, commis greffier : un gendarme les escortait. Dans la forêt de Vizzavona, le bandit Poli, condamné aux travaux forcés à perpétuité, échappé des prisons de Bastia, se présente à eux armé de toutes pièces et leur demande lequel d'entre eux est le conseiller Arena. Monsieur Arena s'étant nommé, Poli témoigne une grande joie et lui déclare l'attendre depuis trois jours pour l'immoler à sa vengeance, comme l'un des juges qui l'ont condamné. À ces mots, les compagnons de Monsieur Arena et le gendarme d'escorte prennent la fuite, croyant sans doute qu'il les suivait. Le bandit s'avance sur lui, le stylet à la main, et va l'en frapper. Monsieur Arena l'assure qu'il est dans l'erreur, qu'il n'a pris aucune part à l'arrêt dont il se plaint ; il donne sa bourse et n'épargne pas les promesses. Alors Poli, reconnaissant l'innocence de son prisonnier, le laisse continuer sa route et l'accompagne, tenant toujours la bride de son cheval d'une main et le stylet de l'autre. Il l'assure toutefois qu'il n'a plus rien à craindre, et qu'il le défendrait même au besoin, au péril de sa vie. Il lui demande des nouvelles de l'expédition de Morée, lui fait part du projet qu'il a de passer en Grèce pour y défendre la cause de la liberté, s'informe de ses opinions politiques, et arrive ainsi à une petite distance du fort de Vizzavona, où il y a une garnison. Monsieur Arena lui fait observer qu'il ne serait peut-être pas prudent qu'il l'accompagnât plus loin. Poli, avant de le quitter, veut lui rendre sa bourse ; on pourrait croire, dit-il, s'il la gardait, qu'il ne l'avait pas attendu pour le tuer, mais pour le voler. Cependant monsieur Arena parvient à lever ses scrupules et à se débarrasser de lui.

Poli fut tué dix jours après, par un détachement de voltigeurs contre lequel il se défendit jusqu'au dernier moment.

4 mai 1832 — L'un des frères d, d'Olmiccia, inculpé d'une tentative de meurtre, avait d'abord été renvoyé en police correctionnelle, pour simples blessures. Monsieur Susini, procureur du roi à Sartène, forma opposition à l'ordonnance de la chambre du conseil, et la cour mit le prévenu en accusation. Le même individu et son frère avaient été mis en prévention pour un assassinat et une double tentative de ce crime. Ils avaient fait des menaces à Monsieur Susini, qui ne sortait plus qu'avec de certaines précautions. Ce magistrat venait d'être nommé substitut du procureur général près la cour royale de Bastia, et allait échapper à la vengeance des Ortoli. Ils pénétrèrent, le 4 mai, dans un enclos situé en face de sa maison. Susini était sorti le soir, pour promener sur une des places de la ville ; au moment où il rentrait chez lui, il fut atteint d'un coup de feu sur le seuil de sa porte, tomba percé de quatre balles et expira quelques instants après. Les frères Ortoli ont été condamnés à mort par contumace, pour ce crime et pour plusieurs tentatives d'assassinat, le 22 décembre 1832.

27 avril 1834 — Monsieur Giorgi, juge de paix du canton de Piedicorte, après avoir tenu ses audiences dans ce village, retournait chez lui, à Giuncaggio, accompagné du greffier, de l'huissier de la justice de paix et d'une autre personne. Les nommés Alessandri et Mattei, postés derrière un mur près du chemin qu'ils suivaient, les couchant en joue, ordonnèrent au juge de paix de descendre de cheval, et aux autres de continuer leur route. Monsieur Giorgi, resté seul, fut aussitôt assailli par Alessandri, contre lequel il avait rendu un jugement peu de temps auparavant, et qui lui rompit l'avant-bras gauche d'un coup de bâton : il chercha à fuir, mais son assassin l'atteignit bientôt et lui porta un second coup qui lui fit une forte contusion au bras droit. Alors Mattei, qui, jusque-là, n'avait point quitté son poste, afin de tenir en respect les compagnons de voyage du juge de paix, s'avança vers Alessandri, et le pria de lui laisser la vie.

9 mars 1822 — Boschetti avait succombé dans une rencontre avec la gendarmerie ; Luccioni de Carcheto est soupçonné par les compagnons de ce contumax d'avoir, dans cette occasion, donné aux gendarmes des renseignements qui avaient favorisé leur opération. Sa mort est résolue : il ne tarde pas à la recevoir. Albertini, l'un de ses assassins, ayant rencontré le même jour un habitant de Carcheto, lui dit : « Va annoncer à la femme de Luccioni que c'est moi qui ai ôté la vie à son mari. » Lorsqu'elle apprit la mort de Boschetti, elle « s'en réjouit, et fit manger des lasagnes aux gendarmes ; elle peut maintenant leur préparer des beignets ».

5 septembre 1822 — Michel Vero est massacré près de la chapelle Saint-Sébastien, chemin d'Ajaccio à Vico, par les contumaces Moltedo frères et Casanova, qui lui reprochent d'avoir servi de témoin contre eux en justice (*Moniteur* du 29 décembre 1822).

16 juillet 1825 — Filippi de Rosazia revenait, vers le coucher du soleil, de travailler dans un enclos ; il était accompagné de deux autres habitants du même village. Tous les trois sont arrêtés par Théodore et par Gaffori. Théodore reproche à Filippi d'avoir servi d'espion contre lui, et malgré ses dénégations et ses prières, après lui avoir ordonné de faire un acte de contrition, lui et Gaffori le fusillent.

Le lendemain on trouva au même endroit un écrit adressé au maire de Rosazia, où il était dit que Théodore et Gaffori avaient condamné à mort Filippi, pour avoir servi d'espion contre eux.

12 juillet 1827 — Joseph Lucchini de Corra était accusé d'avoir répandu de fausses pièces de cinq francs, de concert avec l'individu qui les fabriquait. Alexis Peraldi, maire de Corra, entendu comme témoin dans cette affaire, dut déclarer tout ce qui était venu à sa connaissance. Il apprit bientôt que Lucchini, qui s'était soustrait à l'exécution des mandats lancés contre lui, menaçait de se venger. Pendant plusieurs mois, il ne sortit pas de chez lui ; ses frères, eux-mêmes, ne sortaient qu'avec beaucoup de précautions. Quant à lui, il avait entièrement abandonné ses affaires. Dans les premiers jours de juillet 1827, le frère de Lucchini le vint trouver, et lui donna sa parole d'honneur qu'il n'avait plus rien à craindre. Peraldi, trop confiant, se hasarda à sortir. Le 12, il tomba sous les coups de son ennemi. Un coup de fusil l'avait jeté à terre ; Lucchini l'acheva avec son stylet, lui fendit la bouche et lui coupa les lèvres.

21 février 1833 — Dominique Borelli, d'Albitreccia, a été tué d'un coup de fusil. La voix publique accuse de cet assassinat le frère d'un individu contre lequel Borelli, appelé en témoignage, avait déposé, et qui fut condamné à dix ans de réclusion.

9 avril 1834 — Pierre Pinzuti de Peri a été tué d'un coup de fusil, et son fils Mathieu a été blessé de deux coups de stylet par un habitant de la même commune. dont le frère avait été assassiné quelque temps auparavant, et qui accusait les Pinzuti, appelés en témoignage dans cette affaire, d'avoir fait une fausse déposition.

28 juin 1834 — Jules Vincentelli, propriétaire de Serra de Scopamene, a été assassiné par trois prévenus de complicité dans la rébellion qui a eu lieu le 18 février, au hameau de San Martino. Ces hommes étaient ennemis de Vincentelli, parce qu'il avait servi de guide à la gendarmerie.